

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 1

Artikel: Réflexions sur l'engagement de la division de montagne
Autor: Mabillard, Roger
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réflexions sur l'engagement de la division de montagne

par le divisionnaire Roger Mabillard

Quelques aspects essentiels et urgents du problème font l'objet de cet article. Il est structuré comme suit :

1. Théorie et planification.
2. Mise à l'épreuve dans une perspective d'avenir.
3. Bilan et développement.

1. Théorie et planification

Selon le schéma classique, la division constitue l'échelon tactique supérieur. Elle englobe, en principe, toutes les armes dont l'exploitation et la coordination optimales créent les prémisses indispensables à une conduite efficace du *combat*, dans toutes ses formes fondamentales. La durée de l'action divisionnaire dépend des appuis, des renforcements et de l'autonomie logistique dont elle disposera.

Le corps d'armée constitue le premier échelon opératif. Sa fonction essentielle est de déterminer les données de base nécessaires à l'élaboration du dispositif initial de chaque division subordonnée. Dans la phase de conduite, il contribue par l'appui, le soutien, le renforcement à la réussite des divers combats divisionnaires. Il intervient aussi directement aux endroits et à des moments décisifs pour son échelon. On peut dire qu'il dirige *la bataille*.

En fait, cette distinction théorique ne s'applique pas à notre corps d'armée de montagne. Pour les raisons suivantes :

— d'abord, parce que l'étendue du secteur central et les effectifs du

corps dépassent considérablement les normes pratiques considérées comme adaptées à cet échelon ;

- ensuite, parce que le terrain est extrêmement compartimenté, les communications souvent précaires, voire interrompues en certaines saisons. Les possibilités d'intervention sont donc limitées et les délais souvent inadaptés au rythme prévisible des opérations en milieu alpin.

A elles seules, ces caractéristiques transforment le corps d'armée de montagne en une petite armée, agissant certes opérativement, mais au deuxième degré.

De surcroît, la répartition géographique des objectifs stratégiques et opératifs ainsi que le compartimentage naturel du massif alpin permettent un découpage opérativement judicieux en sous-secteurs, dont trois sont toujours prioritaires, quelle que soit la direction d'attaque de l'adversaire potentiel.

Le cdt du CA sera donc logiquement amené à confier à chacune de ses divisions une partie de son secteur, en leur subordonnant quelques brigades de combat.

A son échelon, le divisionnaire est confronté à des données intangibles, qui influent de manière déterminante sur sa prise de décision initiale. Trois sont fondamentales.

D'abord la mission, qui contient toutes les missions du corps réduites à la mesure du secteur divisionnaire. C'est-à-dire : interdire une pénétration adverse vers des objectifs d'importance opérative et/ou stratégique ; protéger certaines infrastructures de conduite et de combat et préparer, en terrain favorable, une résistance de longue durée.

Ensuite, l'implantation sur toute la périphérie (frontière et/ou intérieure), de brigades, instruites à mener le combat sur place, disposant d'un riche réseau de destructions préparées et d'un appui d'artillerie appréciable, mais dont la puissance organique ne suffit cependant pas à contrer de façon décisive une attaque d'envergure. Leur renforcement est donc indispensable

Enfin, la constatation que l'effectif de la division renforcée et la surface de son secteur atteignent la dimension d'un petit corps d'armée et situent la division à la charnière entre les domaines opératifs et tactiques.

L'option théorique fondamentale consiste donc à choisir entre la conduite opérative et la conduite tactique.

En fait, le choix s'impose rapidement. Si le commandant de division veut garder une influence d'ensemble tout en exploitant au maximum l'apport des brigades, il sera amené à conduire opérativement, tout au moins dans la première phase de la bataille pour le secteur central.

Cette conduite est régie par deux principes fondamentaux: celui de l'adéquation et de la proportionnalité entre les objectifs et les moyens, et celui de la liberté d'action. L'application du premier principe exige de respecter un rapport réaliste entre les missions données aux subordonnés directs (brigades et groupements régimentaires) et la somme des moyens dont on les dote (organiques et de renforcement), compte tenu évidemment de l'étendue et de l'importance du secteur qu'on leur confie. C'est plus facile à dire qu'à faire, car les moyens sont notoirement limités. Il importe surtout de ne pas gaspiller des forces à la protection d'infrastructures au détriment des actions directes de combat.

A ce propos, il importe de prendre position sur la délicate question des effectifs du CA mont. Si les réductions fixées par le plan directeur 80 sont pertinentes et inévitables, elles ne tracent pas moins une limite au-dessous de laquelle il ne faudrait pas descendre à l'avenir. Toute diminution supplémentaire d'effectifs compromettrait l'exécution des missions du CA mont.

La mise en œuvre du principe de la liberté d'action requiert de se ménager des réserves suffisantes et suffisamment puissantes et d'en garantir la mobilité. Elles visent, non seulement à réaliser le plan opératif (homologue du plan de combat), mais à faire face à l'imprévu, à prendre des initiatives afin de ne pas subir trop passivement la loi de l'adversaire.

En résumé, la division agit opérativement, les brigades et autres groupements de combat tactiquement.

Tout cela n'exprime qu'une application disciplinée des directives pour la conduite opérative (DCO). Ajoutons qu'au niveau tactique, la défense combinée serait menée selon les prescriptions de notre conduite des troupes. Le respect de la doctrine devrait donc garantir l'unité d'action à tous les échelons.

2. Mise à l'épreuve dans une perspective d'avenir

Il est temps de quitter le domaine de la théorie et de s'interroger sur la validité de nos mesures face à l'action adverse.

L'analyse de la question doit évidemment s'établir sur des prémisses réalistes et non sur des mythes confortables. Elle doit inclure d'emblée une vision moderne du combat et des opérations en montagne, tenant compte, non seulement des moyens actuels de l'adversaire potentiel, mais encore de leur *développement prévisible*.

Il est notoire que le conservatisme et le conformisme militaires, confondant expérience et immobilisme, ont une tendance évidente à préparer la guerre *passée*. Celui qui s'y refuse doit constamment examiner avec attention la relation tactique-technique et son évolution; de plus, à une époque de technologie galopante, l'impact de la technique sur la tactique revêt une importance toute particulière. Nous retiendrons quatre postulats.

— On ne va pas loin, dans notre terrain, surtout s'il est aménagé et renforcé, avec des poussées mécanisées, même puissantes, le long des axes.

Si l'adversaire se proposait de s'emparer du secteur central par une action offensive, il se verrait contraint d'adapter son organisation et ses moyens aux exigences de la guerre en montagne. Avant ou après l'ouverture des hostilités, une phase de réorganisation et d'instruction s'imposerait inévitablement. Les contraintes subséquentes influeraient certainement sur le calcul de rentabilité d'une offensive de grande envergure contre notre CA montagne. Ce calcul pourrait déboucher sur le choix d'une autre action, par exemple: bloquer les entrées de notre secteur central, puis attendre... hypothèse que nous ne traiterons pas dans cet article.

— La tactique et les opérations en montagne arrivent vraisemblablement à la veille d'une révolution comparable à celle que le binôme chars-stuka a provoqué au début de la deuxième guerre mondiale. Les vecteurs de cette révolution sont les hélicoptères de combat et de transport couverts et appuyés par l'aviation. Ces moyens garantissent une double mobilité: celle des éléments de mouvement et celle des éléments de feu, accélérant en outre la rapidité de leur

coordination. Ils multiplient les possibilités d'actions et intensifient leur rythme. Le temps des manœuvres lentes est probablement révolu; pour la première fois en montagne, la *mobilité* va constituer un facteur prioritaire de la décision.

- Il est évident que l'adversaire attaquerait dans des conditions, surtout météorologiques, lui permettant d'exprimer pleinement sa supériorité; donc par beau temps. Quitte à procéder en plusieurs étapes. Le fait que les hélicoptères ne peuvent être engagés que durant des périodes limitées ne change rien à leur rôle déterminant dans les phases décisives de la bataille. De surcroît, des progrès sont prévisibles dans le vol sans visibilité.
- Ayons en outre la sagesse d'admettre que l'ennemi témoignerait d'une intelligence et d'une détermination au moins équivalentes à celles dont nous ferions preuve: ce qui n'est pas peu dire...

En résumé, nos troupes de montagne affronteraient un adversaire disposant d'une mobilité complète (feu et mouvement) caractérisée par l'ubiquité et la longue portée et agissant à la fois aux niveaux tactique et opératif. Elle s'exprimerait concrètement par de nombreuses et intempestives interruptions de nos communications, par la permanence de menaces tous azimuts, par la multiplication de situations imprévues ou défavorables.

Quelle peut être notre réplique *avec nos moyens actuels*; en d'autres termes, dans quelle mesure la défense combinée est-elle encore exécutable? Considérons ses trois éléments constitutifs: la défense, le feu, les éléments mobiles.

La défense. Si un délai suffisant d'aménagement de notre terrain nous est imparti, les brigades, renforcées par des groupements de combat interarmes attribués par la division, exploitant habilement les destructions préparées, devraient être capables de mener une défense efficace. Contraint cependant à tenir à la fois les points d'appui et les barrages sur les axes et certaines zones favorables aux actions aéromobiles, le commandant de brigade se trouve confronté à des choix délicats sur l'engagement de ses moyens. Il n'est pas facile de trouver le juste équilibre entre la solidité du front et celle de l'intérieur; surtout lorsque se greffent là-dessus des tâches de protection d'infrastructures.

Ces constatations sont naturellement aussi valables pour les autres groupements de combat subordonnés à la division.

Le premier piège que nous tend un adversaire équipé de moyens modernes réside dans la tentation de disperser nos forces. Il est d'autant plus dangereux que, dans notre armée, existe la pernicieuse tendance de multiplier jusqu'à l'absurde le nombre des missions confiées aux subordonnés. Cette maladie chronique découle de la crainte de prendre les risques inhérents à une décision marquée par un net effort principal. *Dans notre cas, la solidité du front (barrage des axes) est prioritaire.*

Le feu. Logiquement, il doit agir en priorité au profit des points d'appui et des barrages du front, puis, subsidiairement sur *quelques* zones favorables aux actions aéromobiles, tactiquement et/ou opérativement significatives. Ici aussi il faut un choix clair et net; les risques doivent s'assumer. Compte tenu de l'infériorité relative de nos moyens, une planification *globale* s'impose en vue d'exploiter au maximum l'effet de *toutes* les armes de commandement (lm, lm ld, art fort, art mob). Un plan de feu judicieux évite aussi bien les concentrations excessives que la dispersion; il implique un calcul précis du *degré d'efficacité* de chaque feu. Economiser certes, mais en vue de multiplier au maximum les zones d'action tout en restant chaque fois efficace.

Notons encore que, dans la lutte contre les aéroportés, l'immédiateté du feu prime sa concentration; il est préférable d'agir tout de suite avec une batterie, qu'avec un groupe dans vingt minutes.

Quant à la DCA, la protection des positions d'artillerie constitue sa mission prioritaire; une partie des moyens sont destinés à la lutte contre les aéroportés. Les effectifs ne permettent pas de faire plus. Ici aussi, il faut choisir!

Dans ce domaine capital du feu, nous pouvons faire preuve de mobilité et de souplesse. A condition, bien sûr, de maîtriser la technique...

Les éléments mobiles. Il importe d'abord de souligner que la mobilité vise à créer une situation de *supériorité locale*, limitée dans le temps, surtout en vue d'une riposte ou d'une contre-attaque. Cette supériorité doit se concrétiser d'autant plus vite que l'évolution de la situation est rapide. A l'avenir, elle le sera aussi en montagne; il faut donc saisir la chance sans délai.

La mobilité n'est pas un but en soi; il ne faut surtout pas la confondre avec l'agitation ou avec une agressivité inefficace. Il s'agit d'être *le plus fort* à l'endroit et pendant toute la durée de l'action décisive.

Certes, l'effet bénéfique de la surprise compense parfois une infériorité en moyens. Mais ne nous faisons pas d'illusions, la surprise sera toujours difficile à réaliser face à un adversaire disposant d'une exploitation bien étoffée et de transmissions efficaces.

Dans ce domaine essentiel de la défense combinée, notre faiblesse éclate. Nos actions risquent d'arriver trop tard ou avec un impact insuffisant, conséquence inéluctable d'une *vitesse d'exécution* par trop inférieure à celle de l'adversaire.

Il est clair que nous pourrions toujours agir agressivement sous forme de coups de main, de raids, etc. Du point de vue de la conduite, la question n'est pas là. Elle est de savoir si nous pourrions encore, à l'endroit et au moment décisifs pour l'échelon considéré (par exemple, la brigade), remporter un succès tactique significatif. Dans l'état actuel de nos moyens, il faudrait vraiment que le dieu de la guerre nous favorise quelque peu.

Ce problème de mobilité se repose avec une acuité particulière au niveau opératif, lors de l'engagement des réserves, qu'elles aillent renforcer, occuper des positions préparées et encore plus riposter ou contre-attaquer. Eu égard aux distances, aux difficultés de communication, aux possibilités d'intervention adverses, nos réserves vont arriver comme la grêle après la vendange. Ou alors, elles devront être engagées presque à priori, ce qui équivaut à une renonciation prématurée à la pleine liberté d'action. L'influence du commandant opératif risque fort d'être tardive, voire même illusoire, car il y a objectivement discordance entre le rythme des événements et celui de ses réactions.

Compte tenu de nos *moyens actuels* et de leurs limites, les caractéristiques prévisibles d'un combat moderne en montagne doivent nous mener à des décisions déterminées par :

- le choix d'un effort principal avec l'acceptation des risques qui en découlent;
- une pondération entre les éléments mobiles et les éléments de défense, favorisant nettement ces derniers, dont l'effet est beaucoup

moins aléatoire. Ce qui compte, c'est de barrer les axes avec des points d'appui fortement étoffés, soutenus par le feu de l'artillerie;

- la simplicité des décisions initiales et la simplification des procédés de conduite;
- l'autonomie la plus poussée possible de chaque échelon. Elle implique: l'application conséquente du principe de conduite par objectif, le panachage interarmes réalisé au moins un échelon plus bas que dans l'ordre de bataille, une large indépendance logistique.

Les actions aéromobiles dans la profondeur sont un moindre mal tant que le barrage des axes est garanti.

3. Bilan et développement

L'armement et l'équipement actuels de notre division de montagne et, en général, des formations du CA, ne sont certes pas parfaits, mais cependant bien meilleurs que d'aucuns le prétendent. Notre artillerie aussi qui, nonobstant l'âge de ses pièces, n'est de loin pas dépassée; à condition évidemment de ne pas rêver de concentrations apocalyptiques... et inutiles, compte tenu de la caractéristique des objectifs! N'oublions pas aussi de lui garantir une protection DCA suffisante.

Saluons encore l'arrivée des Im Id et des «Dragons».

Allégé des formations logistiques, l'ordre de bataille de la division est, pour l'instant, judicieux. Soulignons la nécessité de maintenir des effectifs relativement élevés. Lorsqu'on est peu mobile (ou pas!), il importe, sinon d'être partout, tout au moins à beaucoup d'endroits à la fois; cela exige du monde, même si l'on respecte la règle de l'effort principal.

En revanche, compte tenu de sa mission, l'efficacité de cette grande unité est incomplète et par trop limitée. C'est un bon instrument de *défense*; un instrument inachevé de *défense combinée* au niveau tactique; ce n'est pas un moyen de conduite opérative.

Eu égard à notre doctrine et à l'évolution prévisible de la tactique et des opérations en montagne, sa faiblesse principale réside d'abord dans

une mobilité insuffisante. Dans l'optique de la conduite, cela signifie déjà une considérable restriction de la liberté d'action, dont la régression va s'accroître si nous ne réagissons pas.

L'axe de développement est donc clairement tracé: acquérir les moyens d'une *mobilité*, assez souple et assez étoffée, pour pouvoir, selon les circonstances, déployer ses effets au niveau tactique et/ou au niveau opératif. Son corollaire exige, dans le cadre de la défense combinée, la détermination d'une procédure d'engagement et d'une technique de commandement nouvelles. Avec l'instruction subséquente des cadres et de la troupe.

Nous envisageons, bien entendu, une mobilité réelle et efficace et non une ébauche inconsistante de «mobilité-alibi», encore moins de «mobilité-consolation»!

En bonne logique doctrinale, acquérir la mobilité s'impose sans conteste.

A moins de renoncer à une défense combinée d'envergure en faveur d'une simple défense localement agressive (raids, etc.), cela exigerait à l'avenir le renforcement exclusif et massif de l'échelon tactique (bat, rgt, br, fort). Ce qui conduirait à une modification de la doctrine et de l'ordre de bataille. Dans le cadre de l'armée, le CA mont, dans son ensemble, serait-il moins efficace? La question mérite un examen objectif et approfondi. Car il serait faux d'exclure d'emblée une alternative de développement. Et inadmissible d'éparpiller la manne financière ou d'amorcer une réalisation sans la conduire à son terme.

Quoi qu'il en soit, la mobilité exige l'acquisition d'un nombre suffisant d'hélicoptères de transport, puis, ultérieurement, d'escorte; avec une couverture aérienne adaptée. En procédant par étapes, bien entendu!

Est-ce possible? Des voix compétentes nous l'affirment. Malgré les restrictions financières aussi notoires que permanentes, l'échelonnement chronologique des projets d'armement de l'ensemble de l'armée nous permettrait d'acquérir un premier lot d'hélicoptères de transport. Cette acquisition ne préjudicierait pas le parachèvement de la *mobilité des CA camp*, qui, dans l'intérêt supérieur de notre défense militaire, reste *absolument prioritaire*. Et ne mettrait pas en péril la constitution d'une réserve d'armée, elle aussi indispensable. Il faudrait ensuite acquérir une deuxième série d'hélicoptères...

Du haut des Alpes, le commandant de division, qui signe cet article, trouve que cela fait beaucoup! D'autant plus que l'altitude lui permet de percevoir de nouveaux problèmes, beaucoup plus haut dans le firmament, d'ici quelques années.

Mais il n'a aucune raison de douter de la compétence ni de la faculté de prévision et de vue d'ensemble des responsables.

Réaliste incorrigible, il fera donc l'effort de considérer avec optimisme l'avenir de son unité d'armée.

R.M.

Premiers championnats suisses de ski des officiers

Tradition pour les officiers du Haut-Valais, les concours à ski de cette section en discipline nordique et alpine ont été testés l'an dernier au niveau cantonal, dans l'idée de préparer des épreuves sur le plan national. Le président de la SSO a pu se persuader de visu de la qualité de l'organisation et de la valeur des parcours.

Ces premiers championnats suisses se dérouleront les 3 et 4 mars dans le Goms et à Rosswald (Simplon). Ils comprennent une course de fond avec départs groupés, le premier jour, et un slalom géant en une manche le lendemain. Ils sont ouverts à tous les officiers, aux SCF et SCR. Catégories par classes d'âge, une catégorie étant réservée aux seniors de plus de 51 ans. Chacun peut s'inscrire aux deux épreuves ou à une seule.

Nous invitons les concurrents à commander sans attendre leur bulletin d'inscription auprès du

Verkehrsverein Brig am Simplon
Case postale
3900 **Brigue**